# Saint Sulpice le Dunois

# Semestriel d'informations municipales



# Magazine n°63

**JANVIER 2021** 











2021

## **MAGAZINE nº 63 – Janvier 2021 - SOMMAIRE**

Le mot du Maire	3
Les dossiers du Conseil Municipal	4 à 7
Informations travaux de voirie	8
La recherche en eau—Relais Orange—Décentralisation—Photo « queue de renard »	9
ComCom du Pays Dunois	10 à 11
Le fleurissement communal 2020	12 à 13
Du côté des écoles	14 à 15
Commission sociale et colis des aînés	16 à 17
Les décos de Noël et article de Charles Parinaud	18
L'influenza aviaire	19
Nouveau réseau de proximité des finances publiques	20
La Forge	21
Modules informatiques et départ de Carine Tourteau	22
Réalisations du SIARCA	23 à 24
Le devoir de mémoire	24
COVID 19—Urbanisme—Retraite de « Bébert »	25
Le coin des associations	26 à 29
Auberge de la Fontaine aux Loups	29
Etat civil	30
Evolis 23 et mots croisés de Claude Barcat	31
La Mairie à votre service	32

# Le Mot du Maire

Celle année écoulée élail loin d'être une sérénilé comme celles que nous vivions précédemment.

Après un premier confinement, suivi d'un peu de répit malgré un épisode caniculaire, alors que nous retrouvions une plénitude de vie, une nouvelle phase pandémique voyait le jour avec à nouveau des restrictions dans notre quotidien et les premières victimes et malades sur notre commune.

Puis s'ensuit un plan vigipirate aux abords de nos services publics après le meurtre horrible d'un professeur qui menait en classe une intervention sur la liberté d'expression et pour en finir une alerte à la grippe aviaire.

Espérant que 2021 nous apportera davantage d'épisodes festifs et chaleureux pour que nous puissions enfin retrouver la vie d'avant, sans oublier de tirer les leçons du passé.

A toutes et à tous recevez mes voeux de bonheur et de santé les plus sincères.

Bruno DARDAILLON



Représentants du Conseil Municipal au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la ComCom du Pays Dunois

Titulaire: Marcel COUILLEZ Suppléant: Bruno DARDAILLON

### Désignation des membres du Conseil Municipal désirant siéger aux commissions facultatives de la ComCom du Pays Dunois

Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPH)

Titulaire: Bertrand PARINAUD Suppléant : Patrick DEPALLE

Commission intercommunale des impôts directs

Titulaire: Bruno DARDAILLON

\* Suppléant : Guy DEBROSSE
- SIASEBRE (Syndicat intercommunal d'aménagement de la Sédelle-Cazine-Brézentine) pour 7 communes (Colondannes, Crozant, La Chapelle Baloue, Dun le Palestel, Lafat, Naillat, Spant) :

\* Titulaire : Bruno DARDAILLON Titulaire: Katy THIERRY Suppléant : Bertrand PARINAUD

#### Contrat BOOST'TER: médiathèque et jardin pédagogique au sein de l'école

Le Département de la Creuse a signé avec la (Romans – 26104) pour une station. Communauté de Communes du Pays-Dunois le contrat L'eau traitée par UV doit être consommée rapidement d'investissement structurants. Dans ce cadre là, le pédagogique.

#### **Travaux**

- Devis accepté pour des travaux d'entretien de vitrerie dans les classes et la cantine auprès de la SAS Fasciaux Propreté.
- Validation du devis de l'entreprise TPCV travaux Vu que le contrat conclu avec EBL concernant les publics Christian Vareillaud pour la confection du terrain de pétanque (6x40) à côté de l'auberge et du



- l'école et la médiathèque : devis établi par C.J.M. des Energies de la Creuse. Ferronnerie (La Celle-Dunoise).
- Pour l'aménagement intérieur des différents réservoirs, l'entreprise C.J.M. Ferronnerie réalisera des marches, une rampe, une passerelle et changera deux paumelles. Il s'agit de mettre à disposition des membres adhérents Une porte en PVC sera posée au captage d'éau du Mas du SDEC un ingénieur-conseil en énergie pour aider St Jean.
- Achat d'une motopompe thermique.

- Nettoyage par aérogommage des tags sur les vestiaires du stade et réfection des appareils à fabriquer des roues de charrette médiathèque

#### Parc éolien sur le territoire communal

M. le Maire a fait savoir au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par l'entreprise BayWa r.e. (Nantes) au sujet du développement de solutions innovantes d'énergies renouvelables au bénéfice du territoire communal. Cette société développe, construit et exploite des projets éoliens et solaires. Une rencontre a eu lieu le 12 octobre dernier avec le chef de projets éoliens qui a discuté sur le potentiel du territoire communal et a souhaité comprendre les attentes des élus sur le développement des énergies renouvelables. Conseil Municipal a refusé l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal et d'être démarché pour ce type de projet.

#### Recherches de systèmes pour désinfecter l'eau potable

M. le Maire a présenté deux devis pour la désinfection de l'eau potable par un système de traitement UV: ABIOTEC (Le Plessis Robinson – 92350); cet organisme a même fait une analyse de perméabilité UV et Ozone Expert (Paris - 08).

Quant au traitement par le système du chlore, un devis a été fourni par le Centre Technique d'Hygiène (CTH)

BOOST'TER (2020-2023) visant à soutenir les projets et ne doit pas stagner. Pour chlorer, il faut deux qui fonctionnent pompes alternativement. Maire a été autorisé à effectuer les demandes de nettoyage des pompes est à la charge de la commune. subvention pour la médiathèque La Forge et le jardin Une rencontre a eu lieu le 29 octobre 2020 avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour parler notamment de la mise en place éventuelle de l'un ou l'autre système.

#### **Entretien et suivi des installations** du réseau d'eau potable

prestations de services pour l'exploitation du réseau terrain de pétanque (6x40) à côté de l'auberge et du d'alimentation en eau potable est arrivé à échéance le devis de SPIE CityNetworck pour la fourniture et pose d'un mât avec lanterne y compris le raccordement.

d'alimentation en eau potable est arrivé à échéance le 31 décembre 2020 (durée du contrat : 5 ans), une consultation a été lancée auprès de trois prestataires. Vu l'examen par la commission communale de la gestion de l'eau en date du 16 décembre 2020 des offres reçues, un contrat d'un an a été conclu avec l'entrepreneur Thierry PINAUD (La Celle-Dunoise).

#### Modification des statuts du Syndicat des énergies de la Creuse (SDEC 23)

Considérant que le SDEC engage un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire et que, à ce titre, le transfert de la compétence présente un intérêt pour la commune, le Conseil Municipal a approuvé les - Réalisation d'un portail qui sera posé entre la cour de modifications des statuts du Syndicat Départemental

#### Adhésion au dispositif du Conseil en Energie Partagé (CEP) du SDEC

les collectivités à maîtriser et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en agissant sur les d'énergie de patrimoine consommations leur (bâtiments, éclairage public, véhicules) grâce à différents outils : bilan énergétique, préconisations des consommations, d'amélioration, suivi accompagnement de projets, sensibilisation des usagers, etc. Ce service est accessible par adhésion pour une durée minimum de 3 ans. Le montant de la contribution financière annuelle est de 0,46 €/an/ habitant. L'adhésion fera l'objet d'une convention entre le SDEC et la commune qui définira les modalités du service.

#### Redevance pour l'occupation du domaine public – année 2020

La somme qui a été demandée à Orange SA s'élève à 2 034.36 € définie comme suit :

- artères aériennes (en €/km) : 25.72 x 55.54 = 1 428.49 € artères souterraines (en €/km) : 14.21 x 41.66 = 591.99 €
- emprise au sol (en €/m<sup>2</sup>) : 0.50 x 27.77 = 13.88 €

#### Taux des taxes locales 2020

(sans changement)

- pour la taxe foncière (bâti) : 13.40%
- pour la taxe foncière (non bâti) : 51.92 %

#### Amendes de police – année 2019

Le montant des amendes de police pour l'année 2019 s'élève à 795.05 €.

#### **Décisions modificatives Budget primitif principal – 2020 portant sur:**

- la régularisation des amortissements 2020,
- les charges du personnel,
- l'assurance dommages-ouvrage suite aux travaux  $\Rightarrow$ de la médiathèque,
- et le versement d'une subvention pour la classe de mer

#### Demande de subvention pour classe de mer

Demande formulée par les enseignantes de l'école de La Celle-Dunoise appartenant au RPI La Celle-Dunoise et St Sulpice le Dunois qui sollicitent une subvention pour le projet de « classe de mer - mars 2021 » envisagé. Après avoir examiné le budget prévisionnel du dit projet, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 1 790,00 €.

#### Autorisation de mandatement des nouvelles dépenses d'investissement avant le vote du budget définitif de 2021

La loi prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette». Adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance en date du 19 décembre 2020.

#### Subvention pour l'achat d'urnes

L'Etat attribue une subvention forfaitaire, au vu d'une facture acquittée, pour l'achat d'urnes transparentes dans la limite de 190 euros par urne. Le Conseil dans la limite de 190 euros par urne. Le Conseil Municipal donne son accord pour acheter une urne au titre de la DETR (dotation d'équipement des transparente.

#### Vote des subventions 2020

ASSOCIATIONS	MONTANTS VOTES
AFN Cté Naillat/Fleurat/Colondannes/ Dun/St Sulpice	50.00
Alcool Assistance	31.00
Association des crématistes de la Creuse	50.00
Association Vocalise	100.00
Centre des Jeunes Agriculteurs	40.00
Collège Dun le Palestel - Association sportive	50.00
L'usage des jours	200.00
Le Joyeux Traquenard	200.00
Conciliateurs de justice et médiateurs du Limousin	60.00
Coopérative scolaire	210.00
Croix rouge Dun le Palestel	60.00
DDEN Union Creuse	50.00
Dynamy'Club St Sulpice	200.00
FNATH	20.00
Lire en Creuse	50.00
Rugby Club Dunois	50.00
Sapeurs pompiers Bussière Dunoise	31.00
Sapeurs pompiers Dun Le Palestel	31.00
Secours populaire de la Creuse	60.00
Solidarité Paysans Limousin	50.00
SPA Guéret	40.00
Association Les Bout'Choux Dunois	100.00
Civam du Dun-le-P <sup>el</sup>	30.00
AMRD 23	30.00
Comité des fêtes	80.00
OCCE de l'école de La Celle-Dunoise	1 790.00

#### Remplacement du matériel informatique

Avec les nouvelles normes et réglementations en matière comptables et informatiques dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est nécessaire de procéder au changement du parc informatique au secrétariat de la Mairie. En effet, les ordinateurs doivent être en 64 bits pour pouvoir exécuter certaines tâches et l'envoi de données.

#### Installation d'une armoire fortifiée et ignifugée au secrétariat de mairie

Pour des raisons de sécurité, l'achat d'une armoire fortifiée et ignifugée au sein du secrétariat de la Mairie est envisagé.

territoires ruraux) seront formulées auprès de l'Etat. Le taux d'aide est de 50%.

#### Tarifs à compter du 1er janvier 2021

#### Photocopies et tirage couleur sur imprimante de document scanné (sans changement):

	Photocopie	Photocopie	Tirage couleur
	format A4	format A3	doc. scanné A4
Simple	0,30 €	0,45 €	1,00 €
Recto- verso	0,60 €	0,90 €	

#### Cantine et garderie

- . Repas enfant régulier : 2.70 €
- . Repas enfant non régulier ou adulte à faible revenu (EVS...): 3.26 €
- . Repas instituteur régulier : 4.79 €
- . Repas instituteur non régulier : 5.30 € .0,92 € pour la garderie du matin ou du soir jusqu'à 18h30
- .1,63 € pour la garderie matin et soir jusqu'à 18h30.

#### Location salle polyvalente et prêts de matériels

hors communes Utilisation commerciale	167.00 €
Association (activité avec entrée payante)	33.00 €
Caution	200.00 €
Flectricité	

Prix unitaire du kilowatter TTC en vigueur

Prêt de tables	2.20 €
Prêt de chaises	0.60€

Modification du règlement du service de l'eau potable Nouvelle annexe au règlement portant le n° 3

Coût des prestations

#### Concessions au cimetière et services funéraires - changement de compteur gelé : 80,00 €

#### 1°) Concessions de terrain

Concessions emplacements drainés e agrandissement et neuf:

	trentenaire	cinquantenaires
Triple largeur $6,25 \text{ m}^2$	161,00€	643,00 €
Double largeur $5,00 \text{ m}^2$	139,00€	557,00 €
Simple largeur 3,00 m <sup>2</sup>	107,00 €	428,00 €

#### Concessions dans l'ancien cimetière drainé (1<sup>er</sup> agrandissement):

	trentenaire	cinquantenaire
le m²	17,00€	69,00€

Concessions dans l'ancien cimetière non drainé :

	trentenaire	cinquantenaire
le m²	9,00€	34,00 €

(sans changement)

#### 2°) Creusement de tombe par un employé communal : 220,00 €

#### 3°) Location du caveau communal :

Gratuit les six premiers mois, puis 51,00 € par mois à l'issue du 6 mois,

#### 4°) Concession de case de columbarium :

Nouvelle concession et renouvellement pour quinze - Selon l'évolution de la crise sanitaire du COVID-19, ans: 570,00 €

Nouvelle concession et renouvellement trente ans : 1.000,00€

#### 5°) <u>Dispersion de cendres au jardin du souvenir</u> : 30,00€

- enlèvement de compteur : 60,00 €

- réouverture/fermeture de branchement : 10,00 €

- application de la loi Warsmann (1<sup>er</sup> juillet 2013) sur la surconsommation des fuites d'eau après compteur pour les particuliers (local d'habitation).

#### Redevances eau et assainissement pour la facturation 2021

#### . EAU

Consommation tranche de 0 à 100 m³, le m³: 0, Consommation tranche de 101 à 500 m³, le m³: 0, Consommation tranche de plus de 500 m³, le m³: 0, 0,879€ 0,704€ Consommation tranche de plus de 500 m³, le m³ : 0,411 €

#### . ASSAINISSEMENT

Redevance fixe annuelle 16,88 € Consommation tranche de 0 à 100 m³, le m³: 0,222 € Consommation tranche de 101 à 500 m³, le m³: 0,153 € Consommation tranche de plus de 500 m³, le m³: 0,082 €

#### Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC)

Vu le contexte épidémique général du COVID 19 et l'évolution inquiétante à ce jour pour le département de la Creuse,

Vu le dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements,

prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 45 % pour les employeurs de Nouvelle-Aquitaine, M. le Maire a proposé de créer un emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes:

le recrutement d'une personne pourrait être consenti pour l'aide aux agents territoriaux déjà en poste au sein du service scolaire. Si le besoin n'est pas justifié, aucun emploi dans le cadre du PEC ne sera créé.

- Contenu du poste : tâches de ménage/désinfection dans les classes, mairie et cantine scolaire de St Sulpice le Dunois, missions notamment de garderie à l'école de St Sulpice le Dunois, durée hebdomadaire de travail : 20 heures, rémunération : sur la base du SMIC.

## l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID-19

de covid-19 au cours de l'état d'urgence sanitaire, trois agents ont bénéficié d'une prime exceptionnelle.

#### Institution d'une sous-régie de recettes pour la médiathèque et indemnité de responsabilité au régisseur titulaire

- médiathèque La Forge,
- Adoption d'une indemnité allouée au régisseur de recettes diverses, fixée sur la base d'un barème défini par l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001.

#### Les lignes directrices de gestion (LDG)

Vu la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment l'article 30, Vu l'examen des LDG par la commission communale du personnel en date du 12 décembre 2020, Le Maire a présenté au Conseil Municipal les lignes

directrices de gestion qui sont un nouvel instrument juridique de gestion des ressources humaines (RH) introduit par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dans le but de transformer et simplifier la gestion des ressources humaines publiques. Elles doivent être dans place chaque collectivité établissement public à compter du 1er janvier 2021.

#### Bilan provisoire dépenses et recettes du COVID 19

Un bilan provisoire des dépenses et des recettes concernant la crise sanitaire du COVID-19 a été dressé à l'ensemble des conseillers lors de la séance du 22 octobre dernier.

Le total des dépenses comprenant notamment l'achat de gels et solutions hydroalcooliques, lingettes désinfectantes, masques et produits d'entretien + charges du personnel = 11 901.27 € au 31 décembre 2020.

l'achat des masques.

#### Demande de remise gracieuse par les gérants de la **Fontaine aux Loups**

Face à l'aggravation de la propagation de l'épidémie de la Covid-19.

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,, une aide financière exceptionnelle aux gérants de l'auberge communale a été accordée en l'exonérant des loyers (partie commerce) des mois de novembre et décembre 2020 et janvier 2021 en totalité.

#### **Urbanisme**: élaboration éventuelle d'une carte communale

M. le Maire fait savoir qu'il a assisté, le 9 octobre 2020, à une réunion d'information organisée avec les

Agents particulièrement mobilisés dans le cadre de C'est un document d'urbanisme simple pour les communes n'ayant pas élaboré de plan local d'urbanisme (PLU).

Elle leur permet de délimiter des secteurs où les Particulièrement mobilisés pour faire face à l'épidémie constructions sont autorisées et où elles pourront délivrer des autorisations de construire. Actuellement, sur le territoire communal, ce sont les règles nationales d'urbanisme qui s'appliquent. Ce dossier est à l'étude.

#### Fourniture de livres numériques à la médiathèque La Forge

Création d'une sous-régie de recettes pour la M. le Maire a donné lecture au Conseil Municipal de la délibération du 11 avril 2019 portant sur le projet d'équipement en collections de la médiathèque 3<sup>eme</sup> lieu La Forge. Sachant que le coût total prévisionnel de cette opération est de 15 933.00 € comprenant l'achat de livres sur support papier et 5 abonnements à des périodiques, il est prévu sur cette somme, 1 500.00 € pour l'achat de livres numériques.

# Modification du règlement intérieur au sein de la médiathèque 3<sup>ème</sup> lieu La Forge

La maison des associations située au 1<sup>er</sup> étage de la Médiathèque La Forge est réservée en priorité aux associations communales et à destination associations non communales et professionnels (formations, visio-conférence, expositions, ateliers....).

Pour toutes les associations communales, la mise à et disposition est gratuite.

Pour les professionnels, une participation financière de 6 € de l'heure sera appliquée.

La réservation doit se faire impérativement par le biais du planning de réservation (situé dans les salles) ou contacter la Médiathèque pour en connaître les disponibilités.

Une attestation d'assurance pour les associations et professionnels en cours de validité sera demandée et obligatoire.

Hommage

L'Etat est supposé accorder une subvention pour Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 22 octobre 2020, une minute de silence a été observée en mémoire de Samuel Paty, professeur assassiné par un terroriste islamiste.

#### Membres de la Commission de Contrôle des listes électorales

Sont désignés : Rémy ARCIN, titulaire et Bertrand PARINAUD, suppléant.

#### Mise à jour d'adresses auprès du service national des adresses (SNA) pour le déploiement de la fibre

Pour le déploiement de la fibre sur le territoire communal, 44 adresses sont à déclarer auprès du service national des adresses car une adresse précise est indispensable pour s'abonner à la fibre sur le réseau public.

#### Mise à disposition d'un espace municipal dédié -Restauration à emporter – Professionnels du BTP

services de la DDT et les communes-membres de la Le Conseil Municipal a répondu favorablement à communauté de communes du Pays Dunois sur des l'appel des professionnels du BTP qui souhaitent un thématiques de l'urbanisme. M. le Maire a soumis au espace municipal chauffé, susceptible de les accueillir Conseil Municipal l'éventualité d'élaborer une carte ponctuellement durant la pause méridienne, dans des communale avec l'accord de la communauté de conditions permettant de respecter la nécessaire communes du Pays Dunois.

communale avec l'accord de la communauté de conditions permettant de respecter la nécessaire distanciation physique liée à la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Dans ce cadre là, les gérants de l'auberge proposent aussi une formule de plats à emporter.

# TRAVAUX

## Information travaux voirie

La crise sanitaire que l'on connait aura freiné l'élaboration de travaux de voirie pour cette année 2020 pour différentes raisons.

- Mise en place tardive du Conseil Municipal et de la nouvelle équipe
- Retard cumulé du planning du syndicat Evolis 23
- Décision tardive d'attribution des subventions de l'Etat (DETR).

Néanmoins, nous venons de passer commande à Evolis d'une tranche de travaux définis en visite de terrain par la commission des travaux. Ces travaux devraient être lancés début d'année 2021 au plus tard même si nous n'avons pas encore d'acceptation d'attribution de subvention.

#### Récapitulatif des travaux désignés :

- ⇒ Ecoulement des eaux à l'Age
- ⇒ Reprise d'une tête d'aqueduc route des Mesures à Montrignat
- ⇒ Reprise voie d'accès et piste à Souvolles
- ⇒ Canalisation eaux usées et fossé en dessous Chabannes
- ⇒ Reprise de la piste du Bois de Chabannes
- ⇒ Revêtement piste de La Gasne à Chabannes
- ⇒ Reprise et empierrement d'une partie de chemin aux Verrines
- ⇒ Aménagement accès réservoir au Mas St Jean
- ⇒ Reprise, empierrement et bitumage d'une section de piste aux Bordes
- ⇒ Reprise patte d'oie piste de La Betoulle sur le bord de la RD 22
- ⇒ Pose d'un aquadrain entrée Mme Teilloux au bourg

Pour l'ensemble de ces travaux, le montant s'élève à un total de 37 261.51€

Le projet d'aménagement du bourg avance également lentement. Nous sommes actuellement en phase de discussion avec le bureaux d'études A2I

#### Il est prévu:

L'aménagement du carrefour de la route de Villemalard avec la démolition des bâtiments de Jean Joyeux. L'installation de trois ralentisseurs sur la longueur du bourg et divers aménagements (à définir) pour ralentir la vitesse

Ce projet pourrait être lancé courant 2021 par tranches suivant les budgets engagés.

#### **Autres travaux :**

La fibre, où en est on?

Et bien, le développement sur la commune évolue normalement, et le calendrier semblerait être respecté.

Après bien des péripéties sur son emplacement, le NRO (Nœud de raccordement Optique) est enfin arrivé.

Donc, en principe, le déploiement devrait être terminé à la fin du premier trimestre 2021 comme annoncé par Axione.



<u>Abribus</u>: il est prévu également un abribus à l'entrée de l'école (côté rue de l'ancienne gare) avec un taux d'aide de subvention au titre de la DETR à hauteur de 35%.

<u>Bâtiments</u>: Deux entreprises locales ont été retenues pour la réalisation des toitures de la grange au cimetière et des vestiaires du stade.

Jean-Luc PASQUIGNON, 1er adjoint

#### LA RECHERCHE EN EAU

Après plusieurs reports dus à la Covid 19, nous Attendons patiemment la suite qui, je l'espère, sera nous sommes retrouvés le 1er octobre 2020 à réjouissante pour l'avenir. Sagnat avec le cabinet EGEH pour échanger sur les 1<sup>ers</sup> constats réalisés suite aux prospections La convention constitutive du groupement de électriques et l'avis du sourcier pour définir des commandes a été prolongée de trois ans par un points susceptibles d'être favorables pour la avenant en vue d'en assurer sa continuité. réalisation des forages sur les communes de Saint Sulpice le Dunois, Maison Feyne et Villard. Après une annonce peu encourageante (la réalisation des forages n'aura lieu qu'en février ou mars 2021) alors que, les conditions atmosphériques étaient des plus favorables.

Heureusement, nos captages ont bien résisté à la période caniculaire devenue récurrente que nous avons vécue.

**Bruno DARDAILLON** 



Relais Orange sur le château d'eau du **Bourg** 







# Ensemble racinaire ayant pénétré dans une canalisation



c'est un service public de en gestion. proximité qui disparaît à savoir le trésor public de Dun le Palestel.

Désormais, il nous faudra se rendre à La Souterraine pour être accueilli.

Certes les bureaux de tabacs pourront accepter certains paiements. Mais à qui le tour pour la prochaine étape avec ce mot usurpé.

Quelle crédibilité accorder à MERCI au personnel du tous nos politiciens quand ils Trésor Public de Dun-le-en parlent car une fois de plus Palestel pour leurs conseils

Bruno DARDAILLON





# La Communauté de communes du Pays Dunois : une renaissance depuis le 1er janvier 2020

La Communauté de Communes du Pays dunois a retrouvé sa personnalité morale et juridique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, suite à l'annulation le 12 juillet 2019 par le Tribunal Administratif, de l'arrêté préfectoral du 02 novembre 2016 décidant la fusion des Communautés de Communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent/Grand-Bourg.

#### Les effets du jugement du Tribunal Administratif

La Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse est dissoute depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les six mois qui ont suivi le jugement ont permis de liquider l'actif et le passif ainsi que le transfert des agents avec retour dans leur établissement d'origine et répartition des autres agents dans le cadre d'une convention d'entente intercommunale : les anciens du Pays Ouest Creuse (POC) et ceux recrutés en plus. Un ensemble de 70 agents. Les effets produits par la fusion ont été maintenus par le jugement et les statuts demeurent en vigueur le temps qu'ils ne sont pas modifiés. Le conseil communautaire a dû toutefois définir l'intérêt communautaire dès les premières séances.

#### L'organe délibérant

Composé de 31 élus et 8 nouveaux maires, il représente les 17 communes du territoire :

LE BOURG D'HEM, LA CELLE-DUNOISE, CHAMBON-SAINTE-CROIX, LA CHAPELLE-BALOUE, CHENIERS, COLONDANNES, CROZANT, DUN LE PALESTEL, FRESSELINES, LAFAT, MAISON-FEYNE, NAILLAT, NOUZEROLLES, SAGNAT, SAINT-SEBASTIEN, SAINT- SULPICE-LE-DUNOIS et VILLARD. Celles dont la population est la plus élevée disposent de deux délégués titulaires, sauf DUN qui en a quatre. Les petites communes disposent d'un seul délégué titulaire et d'un délégué suppléant si le titulaire est absent.

#### L'exécutif

Le Président, Laurent DAULNY, a retrouvé son siège jusqu'aux élections municipales dont le déroulement a été contrarié cette année par la crise sanitaire COVID-19 : un 1<sup>er</sup> tour le 15 mars 2020, avec 12 conseils municipaux élus, puis un 2<sup>nd</sup> tour le 28 juin 2020, pour l'élection des 10 conseillers municipaux de 5 communes non élus au 1<sup>er</sup> tour. Enfin, le conseil communautaire a pu être installé le 09 juillet 2020, avec la réélection du président Laurent DAULNY et 6 vice-présidents (au lieu de 5) qui forment le bureau.



#### Les compétences déléguées

Dès la réunion extraordinaire du 6 janvier 2020, les compétences déléguées « enfance-jeunesse » ont été confiées à l'association « La Palette » avec les missions de France Services et les compétences « promotion du tourisme » à l'EPIC Office de Tourisme Monts et Vallées Ouest Creuse dont la dissolution a été validée le 30 juin 2020. Cette compétence confiée temporairement à l'association «Office de Tourisme Vallée des Peintres » sera assurée en régie directe par les services de la Communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### Les moyens financiers

Le budget primitif a été voté le 26 juin 2020 après le déconfinement lié à la crise sanitaire. C'est un budget contraint ne disposant pas de marges de manœuvre, la maîtrise des dépenses n'est pas connue et le montant des recettes difficile à évaluer pour une première année. Le report de l'excédent de fonctionnement de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse est de 316.055,61 € mais n'est plus en rapport avec celui avant la fusion qui était de 1.631.798,19 €. Celui de la section d'investissement est de 748.581,71 €. Le budget principal global s'élève à 4.377.708 € en section de fonctionnement en dépenses et en recettes et 2.013.790 € en section d'investissement, en dépenses et en recettes.

#### Les services

<u>La petite enfance</u>: La micro-crèche accueille au maximum dix tout-petits jusqu'à 3 ans, Parc Benjamin Bord, du lundi au vendredi. Un Relais d'assistantes maternelles fonctionne en lien avec la micro-crèche.

Contact: 05.55.89. 31.80.

<u>Le service de portage de repas à domicile</u>: Il dessert toutes les communes du territoire, soit environ 50 usagers à l'heure actuelle. Le portage est assuré par un agent de la Communauté de communes 3 fois par semaine sur deux tournées. Contact: 05.55.89.12.03

<u>Le service de Transport à la demande</u> : Malheureusement, avec les règles sanitaires, ce service est suspendu depuis le mois de mars car il n'est plus possible de regrouper plusieurs personnes dans le même véhicule. Contact : 05.55.89.12.03.

A noter que <u>le service habitat</u> a été transféré depuis quelques années au Conseil Départemental. La Communauté de Communes participe financièrement aux aides à l'amélioration de l'habitat en complément de l'ANAH. Pour plus de renseignements, il convient d'appeler le 05.87.80.90.30.

#### Les sites culturels et touristiques

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les élus ont décidé de reprendre en régie directe la gestion des quatre sites culturels et touristiques : la Forteresse de CROZANT (convention avec le Syndicat Mixte des ruines), l'Hôtel LEPINAT à CROZANT (propriété de la Com-Com), l'Espace Monet-Rollinat de FRESSELINES (mise à disposition de la mairie de FRESSELINES) et la Tuilerie de Pouligny à CHENIERS (mise à disposition de la commune de CHENIERS). L'ouverture des sites a eu lieu timidement le week-end de l'Ascension mais le succès a été au rendez-vous durant l'été. Grâce aux actions de communications de Creuse Tourisme et des médias, nombreux sont les touristes qui ont visité ces lieux jusqu'à fin septembre. Les moyens d'accueil n'ont pas toujours été à la hauteur mais chacun saura faire mieux l'année prochaine.

#### **Conclusion**

La reconstruction est en marche, les commissions thématiques fonctionnent depuis fin septembre 2020. Dans les prochains mois, des projets de territoire seront étudiés avec une attention particulière aux 17 communesmembres, à moins que le nouveau confinement vienne à nouveau perturber leur déroulement.

Communauté de Communes du Pays Dunois 19 avenue de Verdun - 23800 DUN LE PALESTEL 05 55 89 12 03 - accueil@ccpaysdunois.fr

# Concours communal de fleurissement 2020



Cette année, les diplômes, les bons d'achats, les azalées de jardin pour les gagnants, les œillets pour chaque participant ont été distribués par Guy Debrosse et moi-même.

La covid-19 avec le 2ème confinement nous a empêché de nous retrouver tous ensemble pour la remise des prix et le pot de l'amitié.

Début septembre, les nouveaux membres se sont réunis en appliquant les gestes barrières pour une démonstration de greffage en écusson par Robert Dumoulin. Toutes les activités prévues avec les différents acteurs de greffage ont été annulées.

Marie-Claude GUIGNAT

Robert DUMOULIN, Jimmy PICAUD, Marie-Claude GUIGNAT, Guy DEBROSSE, Katy THIERRY et Marie-Paule DEBLIQUI, (absente sur la photo).

#### Les résultats

Balcons et terrasses
DARDAILLON Solange
(Les Vaux-Fouines) 1<sup>ère</sup>
FOURNEAU Georgette (Chabannes) 2<sup>ème</sup>
BARTHELEMY Valérie (rue des Fontenailles) 3<sup>ème</sup> ex aequo
JOYEUX Sylvie (Rue de la Couture) 3<sup>ème</sup> ex aequo

Fenêtres et murs MAROT Monique (Le Courtioux) 1<sup>ère</sup> LAVERDANT Gui (La Brugère) 2<sup>ème</sup> PINAUD Camille (Rousseau) 3<sup>ème</sup>

Fermes
AUDOUCET Monique (Le Chier) 1<sup>ère</sup>
DESFOUGERES Evelyne (Rousseau) 2<sup>ème</sup>
PASQUIGNON-BOURLIAUD Chantal
(Laveaucoupet) 3<sup>ème</sup>

Pavillons avec enclos WATSON Trévor (Rte Gare) 1<sup>er</sup> LAUNAY Guy (Lagemorin) 2<sup>ème</sup> PINGAUD Patrick (rue des Fontenailles) 3<sup>ème</sup>

Jardins visibles de la rue PHELPS Richard (Lage) 1<sup>er</sup> ELSON Andew (Lagemorin) 2<sup>ème</sup> PINGAUD Nathalie (Lagemorin) 3<sup>ème</sup>

Jardins peu visibles de la rue POUBLANC Nicole (Les Mesures) 1<sup>ère</sup> PASQUIGNON Paulette (Chabannes) 2<sup>ème</sup> BARCAT Jeannette (Laveaucoupet) 3<sup>ème</sup>

Parcs et jardins
PERICAT Nicole (Châtelus) 1 ère
PARINAUD Charles (Les Mesures) 2 ème
ex aequo
DEBLIQUI Marie-Paule (Lage) 2 ème
ex aequo
PIFFETEAU Jean-Jacques (Le Courtioux)
3 ème

Voie Publique : Ecole/Mairie







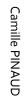
Chantal BOURLIAUD-

**PASQUIGNON** 



Sylvie JOYEUX









Gui LAVERDANT



# Du Côté des écoles

Rentrée des classes, le 1er septembre 2020













Bilan de la rentrée scolaire 2020/2021 Tableau des effectifs du RPI

Classes	St Sulpice le Dunois	La Celle Dunoise
PS	4	
MS	3	
GS	3	
CP	9	
CE1	8	
CE2		12
CM1		8
CM2		9
TOTAL	27	29

La rentrée scolaire un J'en profite pour les remercier moment heureux pour les plus ainsi que les enseignants qui grands qui retrouvent leurs donnaient des orientations à et camarades d'une nouvelle classe. Quant aux plus petits ils recherchent l'empreinte maternelle auprès de Monique, Marie-Christine ou bien de la directrice, pour chaque classe (distribution de affronter les prémices d'une nouvelle vie sociale.

Après dans mois passés avec bon repas concocté par Marie

les précautions d'usage et de -Claire ont clôturé l'année distanciation c'est nouvelle phase de restrictions enfants. qui se fait jour bouleversant leur quotidien y compris dans la présence des enseignants.

Quelquefois, il nous a fallu MERCI à l'Auberge des assurer, pour que les parents Pêcheurs pour le don de puissent continuer activités, recruter du personnel.

Dégustation de burgers à la cantine de La Celle-Dunoise, confectionnés par Annie, notre cantinière.

l'ambiance distance afin de combler, avec

Après deux mois passés avec bon repas concocté par Marie une 2020 avec bonheur pour les

#### **Bruno DARDAILLON**

leurs glaces pour les cantines.













Sortie au parc des Parelles (Crevant—36) le 25 septembre 2020

# Lundi 28 septembre 2020

Avec les grands de La Celle Dunoise, nous avons construit des cabanes pour les animaux. Nous les avons décorées avec des éléments naturels. Nous avons cloué, vissé avec de vrais outils. Les enseignantes remercient les parents qui ont répondu à l'appel des enfants et ont apporté des matériaux et des outils.













# Sommission Sociale

Le 21 octobre 2020, la Préfecture a réactivé les registres communaux et demandé à la commission sociale une attention particulière auprès des aînés, de connaître leurs besoins, de passer un peu de temps avec eux au téléphone. Certains commencent à trouver le temps long de ne pas voir leur famille, avaient des chocolats, des parfums, de très grands foulards et trouver le temps long de ne pas voir leur famille, avaient des chocolats, des parfums, de très grands foulards et trouver le temps long de ne pas voir leur famille, avaient des chocolats, des parfums, des certains des contracts de cont de ne pouvoir se retrouver.

Les colis de Noël ont été distribués début décembre par les nouveaux membres de la commission sans rentrer chez eux mais en discutant un petit moment sur la pas de la porte. En 2020, nous avions 68 personnes de 78 ans et plus : 45

personnes seules, 8 couples et 7 femmes en maison de retraite.

tous les colis étaient accompagnés des cartes des enfants de l'école de St Sulpice le Dunois.

Marie-Claude GUIGNAT











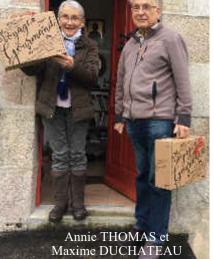
















# es décos de Noël



Yuite à l'enfouissement des lignes électriques, les poteaux ont disparu de la rue Principale. Cela veut dire plus de fixations pour nos anciennes guirlandes. Donc cette année, nous avons dû faire l'acquisition de huit guirlandes en candélabres et d'un puits Iumineux au lotissement que nous choisi avec Claire. avons Ces guirlandes ont été achetées chez

Décolum installées par l'entreprise SPIE CityNetworks (Ets Lestrade) comme tous les ans.

Cette année, avec la covid-19, nous n'avons pas pu nous réunir pour préparer les décos de Noël. C'est Nadine et Jean-Marc qui se sont attelés à tous ces petits paquets. MERCI à eux.

N'ayant plus de points de fixation pour les sapins non plus, seulement 35 ont été installés et décorés par Sébastien, Muriel, Nadine, Monique, Francine, Guy et moi-même, en prenant toutes les mesures nécessaires à la protection de chacun.









Marie-Claude GUIGNAT

# Article...

des appels téléphoniques vous proposant une isolation changement de fenêtres (remplacement de simples des combles à 1 €. Les entreprises qui vous démarchent vitrages) et installation de chauffage sur le site par téléphone sont en général des entreprises qui ne sont pas sérieuses et dont le travail est souvent bâclé et d'aides à partir du montant du devis et instruire votre avec des malfaçons. Pourtant, il existe bien des demande si l'entreprise ne se charge pas de faire les entreprises sérieuses (locales ou régionales) qui peuvent vous proposer l'isolation à 1 € quels que soient Il existe aussi, en complément, les CERTIFICATS vos revenus et certaines peuvent se charger de faire les démarches pour vous.

contrôler la faisabilité des travaux (combles accessibles Le site : FAIRE.FR rassemble l'ensemble des aides par une trappe de visite). Après remise du devis pour vos projets de travaux. confirmant le montant de l'opération (0 €), l'équipe technique est intervenue sur rendez-vous pour la mise en place de l'isolant : ouate de cellulose soufflée (épaisseur de 35 cm).

Vous êtes probablement harcelé quotidiennement par En plus de l'isolation, des aides existent pour le « maprimerenov.fr » vous pouvez faire des simulations démarches elle-même.

D'ECONOMIE d'ENERGIE (CEE) qui complètent le dispositif précédent. Les simulations de montant de ces primes et les demandes se trouvent sur le site des C'est ce que j'ai fait, le commercial s'est déplacé pour producteurs d'énergie (ENGIE, EDF, TOTAL...).

...de Charles PARINAUD

#### <u>L'INFLUENZA AVIAIRE</u>: HAUTEMENT PATHOGÈNE

À la suite de la découverte d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène de type H5N8 dans une animalerie de Bastia en HAUTÉ-CORSE, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a décidé le passage voyageurs avec lâchers en risque élevé sur l'ensemble du territoire national. • Interdiction de transport et de lâchers de gibier Cette décision s'applique en CREUSE, même si aucun à plumes pour la chasse cas n'y a été détecté à ce jour et qu'il n'y a pas de zone • Interdiction de l'utilisation d'appelants pour la à risque particulier, notamment par rapport aux chasse au gibier d'eau couloirs de migration.

l'homme. Par ailleurs la consommation de viande, foie pour les autres espèces, sont à signaler auprès de gras et œufs – et plus généralement de tout produit l'Office Français de la Biodiversité en vue d'un alimentaire - ne présente aucun risque pour l'homme.

Le risque "élevé" entraîne la mise en place de mesures de protection renforcée sur l'ensemble du territoire national: Obligation de confinement ou de pose de filets empêchant tout contact avec les oiseaux sauvages pour les élevages commerciaux de volailles et les basse-cours de particuliers.

Les éleveurs commerciaux peuvent demander une dérogation à cette mesure auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la CREUSE (DDCSPP), pour des raisons de bien-être animal, de technique d'élevage ou des contraintes liées à un signe de qualité. La demande de dérogation doit être accompagnée d'un compte rendu de visite réalisée par le vétérinaire sanitaire de l'élevage.

Il n'y a pas de dérogation possible pour les basse-cours de particuliers.

 Interdiction d'évènements rassemblant des oiseaux (concours, foires, expositions)



 Interdiction de compétitions pigeons

Les mortalités d'oiseaux sauvages, dès le 1er oiseau La souche isolée en Corse n'est pas transmissible à pour les oiseaux d'eau ou à partir de 3 oiseaux dépistage: 05 55 52 24 81



En parallèle de ces dispositions des mesures de biosécurité strictes doivent respectées dans toutes exploitations de volailles et par toute personne susceptible de pénétrer dans un élevage. Une surveillance quotidienne des élevages commerciaux

commerciaux s'impose, les symptômes suspects et hausse de mortalité, notamment. chute de consommation alimentaire, chute de symptômes respiratoires, digestifs ou nerveux, doivent être immédiatement signalés au vétérinaire sanitaire de l'exploitation ou à la DDCSPP.

Contact DDCSPP: Anny BORD au 05 55 41 72 24

ou au 05 55 41 72 26



#### RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE

# DANS LES BASSES COURS

Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
 Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ► confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Audelà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

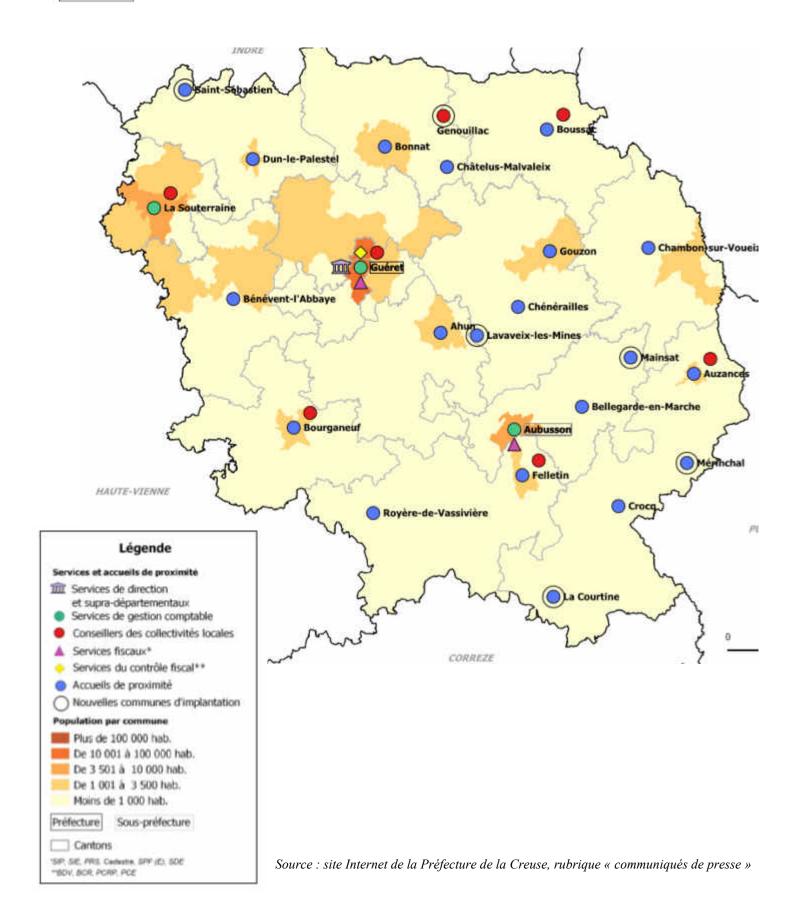


Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

POUR EN SAVOIR PLUS: HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE



#### Creuse (23) - Nouveau réseau de proximité des finances publiques Présence de la DGFIP dans 24 communes (+8 / 2019)





2020 aura été une année particulière pour nous tous. faire de Depuis son inauguration, le 7 mars dernier et en dépit des catalogues numériques. périodes d'ouverture, de fermeture puis de semi-ouverture Durant le second confinement, la médiathèque étant fermée qui se sont succédées, la médiathèque a gardé le lien.

Ainsi malgré l'impossibilité de mettre en place des animations, le taux de fréquentation, depuis tout l'été et jusqu'aux vacances de la Toussaint a été prometteur. Et

différentes actions ont tout de même pu

avoir lieu.

couturières Tout d'abord, les volontaires qui se sont réunies à plusieurs reprises, ont fini de réaliser le tapis à histoires. Il a été réceptionné fin septembre. Il est magnifique ! Malheureusement, pour cause de

circulation du virus, il ne peut encore pas être manipulé par

les enfants...nous avons hâte de leur faire découvrir.

Nous remercions chaleureusement, Arnela, Céline, Claire, Gigi et Isabelle pour leurs idées et leurs doigts en or ainsi que les Bout'Choux Dunois pour leur participation financière.



Puis, les 14, 15 et 16 août, la médiathèque a ouvert ses portes au Festival Le Fil. Les ateliers d'écritures se sont déroulés dans les murs mais aussi hors les murs à l'ombre dans le jardin.

Ensuite, le 17 septembre, un club de lectrices venant de communes environnantes, s'est également réuni pour un après-midi d'échanges de leurs coups de cœur littéraires. Il y aura certainement

d'autres rencontres prochainement. Enfin, l'accueil des classes du R.P.I. a été mis en place à la à nous faire des suggestions d'achats !

rentrée scolaire. Il se déroule tous les lundis après-midi en trois temps. Chaque classe participe en premier à une animation où les élèves découvrent différents documents sous forme de jeux. Puis ils choisissent le ou les livres qu'ils rapporteront à la maison. Et enfin une lecture leur est offerte.



Les CP-CE1 commencent à lire seuls



..et peuvent faire des recherches simples dans les documentaires.



Les élèves de CE2 ont réalisé, avec l'aide de Nadine Lemoine, la fleur des documentaires. Elle est affichée et sera une aide précieuse pour les élèves qui pourront faire des recherches d'informations sans l'aide de la bibliothécaire... ou presque.

Au cours de l'année ils apprendront aussi à faire des recherches de documents sur les

au public, c'est la bibliothèque qui s'est déplacée dans les écoles! ...les enfants ont pu continuer à emprunter des

En revanche, le second confinement nous a contraint, cet automne, à annuler la bourse aux livres d'occasion. Peut-être la reprogrammerons-nous au printemps. Il en est de même pour la Nuit de la Lecture 2021 : pas d'ouverture exceptionnelle, pas d'animation en ce mois de janvier.

Mais, depuis le 2 décembre, la consultation sur place et le prêt de documents sont à nouveau possibles. Les gestes barrières ainsi que la distanciation physique sont toujours de rigueur et le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans et recommandé à partir de 6 ans. Les documents sont désinfectés dès leur retour et isolés pour 3 jours avant leur remise en rayon. Les claviers d'ordinateur sont désinfectés après chaque utilisateur. L'espace est régulièrement aéré.

La formule « modules informatiques » disparaît à compter de janvier 2021. Mais nous serons toujours (aux jours et heures d'ouverture ) à la disposition du public de pour démarches tout âge les administratives ou de la vie courante. Il est également possible de venir tout simplement se familiariser avec l'outil informatique (PC, tablette, internet, messagerie électronique, etc...)



c'est le nombre d'adhérents à la médiathèque en cette fin d'année!

Voici les sites qui permettent la consultation des catalogues : de la Bibliothèque Départementale : https://biblio.creuse.fr
 de la Médiathèque la Forge : http://mabib.fr/laforge23/ Vous pouvez ensuite réserver vos documents par téléphone, par mail ou directement à la médiathèque. Pensez également

Le portage à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer est toujours effectif. N'hésitez pas à en faire la demande, pour vous ou pour un proche.

Il est loin le temps où nous étions une équipe de 6 bénévoles. Malgré la petite taille de la bibliothèque nous avions toujours quelques choses à faire : couvrir des livres, choisir de nouveaux fivres, accueillir le public, chercher des idées d'animations, lire des histoires aux petits, etc...

Depuis la nouvelle installation, tout est plus grand et le travail ne manque toujours pas! N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer, en tant que bénévole, à l'animation de la médiathèque.

Enfin, je profite de ces quelques lignes pour remercier nos généreux donateurs, qui ont été particulièrement nombreux cette année.

Nadine Lemoine se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2021!

Monique Guérot-Vallette

#### **HORAIRES D'OUVERTURE** LA MEDIATHEQUE LA FORGE

Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14h30 à 18h Samedi de 10h à 13h

bib.stsulpiceledunois@orange.fr - 05 55 89 25 48 https://mabib.fr/laforge23/ Site Facebook : **Médiathèque de Saint Sulpice le Dunois** 

#### **MODULES INFORMATIQUES**

A compter du <u>7 décembre 2020</u>, les modules informatiques seront suspendus temporairement, le temps de trouver une ou des personnes disponibles et susceptibles de poursuivre ce beau projet. Et oui, je pars vers de nouveaux horizons.

Je tiens à remercier sincèrement Messieurs Gérard DELAFONT et Bruno DARDAILLON pour la confiance que vous m'avez accordée. Notre collaboration m'a été très précieuse professionnellement, j'ai apprécié de travailler à vos côtés et je vous souhaite une bonne continuation.

A tous les saints sulpiciens et sulpiciennes, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec de plus belles journées que celles de 2020.

N'hésitez pas à contacter la Médiathèque pour connaître les prochains horaires des modules informatiques.

Carine TOURTEAU

La municipalité remercie Carine pour son investissement et la mise à jour de nos archives...







## Réalisations du SIARCA- Année 2020

En cette année 2020, le SIARCA a réalisé la deuxième tranche de travaux sur le ruisseau de *Champotier* (commune de St Sulpice le Dunois) : aménagement de passage à gué, de descente aménagée pour l'abreuvement du bétail, pose de clôtures, restauration des boisements de berges (enlèvement des embâcles et élagage des arbres et branches penchés), aménagement pour la continuité écologique (libre circulation piscicole).

Avant



Après



Passage à gué







Pose de clôtures

Avant



Après



En ce mois de décembre, des travaux de restauration des boisements des berges du ruisseau des *Genêts* (commune de Villard et Maison-Feyne) sont en cours d'achèvement.

Le syndicat a également procédé à l'enlèvement d'embâcles sur la rivière *Creuse* : en aval du barrage de l'Age (commune de la Celle Dunoise), au Gué Cornu (commune de Villard), au Pont de Tenèze (communes de Maison-Feyne et Villard).





Si vous voyez des embâcles sur la Creuse, merci de transmettre l'information et la localisation au syndicat : 06 35 56 83 35 ou <u>cmeunier@cpiepayscreusois.com</u>.

D'autre part, afin d'acquérir des connaissances pour la compétence prévention des inondations (nouvelle compétence du syndicat), le SIARCA participe à une étude « état des lieux, diagnostic et élaboration d'une stratégie d'intervention en matière de prévention des inondations » portée par l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne) en partenariat avec 6 autres structures à compétence prévention des inondations situées sur une partie du bassin versant de la Creuse et de ses affluents.

Le syndicat suit également l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Creuse (document de planification à l'échelle d'un bassin versant d'une rivière visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau).

## Le devoir de mémoire



C'est dans la plus simple représentation qu'a eu lieu le rassemblement du 11 novembre 2020 suite aux recommandations nationales et préfectorales.





#### COVID-19

SOLIDARITE envers les soignants qui sont sursollicités, mal équipés et en souseffectif. Ils travaillent toujours sans relâche pour sauver des vies.

> APPLIQUONS LES GESTES BARRIERES.

SOYONS VIGILANTS.



Déclaration Préalable	21
Permis de Construire	8
Permis d'Aménager	0
Permis de Démolir	0
Certificat d'urbanisme	27
Autorisation de Travaux	0
TOTAL	56

moment agréable. Justement Monsieur natal. CARRIERE l'a réalisé en octobre dernier. Il va laisser bon nombre de ses clients dans l'attente de Surtout, n'oublie pas ton nouveau vélo c'est bon son passage, pour beaucoup il était un des derniers pour la forme!!!!! maillons social important dans le monde dans lequel nous vivons.

Heureusement l'épicerie Vival de Chéniers a accepté de reprendre une partie seulement de ses tournées, ainsi que l'approvisionnement en fruits, légumes et produits de première nécessité pour les cantines du RPI.

J'espère que toutes et tous vous lui accorderez l'accueil qu'elle mérite.

Et à toi « BÉBERT » nous te souhaitons une bonne T aire valoir ses droits à la retraite c'est toujours et longue retraite entre la Creuse et ton Cantal









# CRION LUSAGE DES

#### 1. La genèse:

Au départ, il y a bien longtemps, naissait l'idée Pendant le festival, l'association a pu présenter utopique de créer un lieu de rencontres et de partage autour des arts.

Un lieu gratuit et ouvert à tous, où se croiseraient Programme qui s'articulait autour de stage de des gens de tous âges et de tous horizons, un lieu découverte et d »'approfondissement dans des de pratiques artistiques pour des ateliers, des stages ou des résidences...

Un lieu reposant, à l'abri du monde, dans un jardin où l'on déambulerait entre sculptures, installations et végétaux.

#### 2. Le projet :

Arrivée en Creuse en 2013, j'emménageais dans une maison à St Sulpice le Dunois.

dans le jardin!

L'utopie avait trouvé son décor...

L'utopie avait trouvé son décor...

Le projet n'ayant pas d'objectif mercantile,
Après deux années de remise en état de la grange,
l'accessibilité au lieu est gratuit. un financement participatif a été mis en place pour accompagner la dernière ligne droite des travaux. Grâce au soutien et à la confiance de 200 familles

(de plus de 20 départements !), le chauffage a pu le chauffage. être installé, permettant au lieu d'être fonctionnel Aucun nivea toute l'année.

#### 3. Inauguration:

l'association a pu être créée en août 2020 avec comme cadeau d'ouverture, le festival « le fil » coorganisé avec un autre association du village « le joyeux traquenard ».

Festival qui s'articulait autour d'ateliers de pratiques et de spectacles et qui, malgré l'ombre du

virus, a régalé 200 personnes!

Un grand merci au comité des fêtes pour leur soutien ains qu'à touts les habitants qui sont venus nous encourager...

Et un merci tout particulier à M. Dardaillon qui, malgré la période toute particulière, nous a fait

confiance et nous a soutenu dans l'aventure.





#### 4. Programme des activités :

(avec beaucoup d'émotions) son programme pour la saison 2020/21.

domaines aussi variés que le chant, la danse, le théâtre, le yoga ou la sophrologie.

En attendant la réouverture du lieu, afin d'aiguiser vos sens et votre curiosité, le programme peut être consulté à la médiathèque du village ou sur la page Facebook: l'usage des jours.

#### 5. Fonctionnement:

Dans un souci d'indépendance, l'association a pris Que de joie en voyant qu'une grange m'attendait le parti de ne faire aucune demande de subvention particulière (sauf celle de la mairie du village).

Seules les adhésions permettront de payer les charges fixes (eau, électricité, entretien) et un supplément symbolique sera demandé l'hiver pour

Aucun niveau n'est requis pour participer à ces stages. De plus, à fin d'être accessible au plus grand nombre, l'association propose des tarifs C'est donc avec un immense plaisir que petits budgets (et il est tout à fait possible de régler

**Marion BALET** 



Articles parus dans La Montagne (25.02.2020) et L'Echo de la Creuse (01.06.2019)





près de longues hésitations, nous avons fait le A choix de ne pas reprendre nos activités en septembre, au vu de la situation sanitaire incertaine. Nous aurions de toute façon été contraints de tout stopper à nouveau fin octobre...

Nous attendons des jours meilleurs pour nous retrouver.

En attendant, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021, prenez bien soin de vous et de vos proches!

Le Dynamy'Club

La Présidente Nathalie AUGENDRE



mesures barrières et le confinement n'ont pas l'organisation des manifestations prévues lors du deuxième nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. semestre. C'est avec regret que nous avons été obligés d'annuler le marché de Noël.

Nous avons tous une pensée pour les personnes touchées de près ou de loin par la COVID 19.

Nous espérons que malgré tout vous passerez en famille de bonnes fêtes de fin d'année, en prenant soin de vous et en espérant que 2021 nous permettra de nous retrouver pour de nouvelles activités.

Nous voici à la fin de cette année cotisation 2020, cette dernière sera prorogée compliquée pour tous, la crise sanitaire, les pour 2021.

différentes Nous vous présentons à vous et votre famille

Le Président et les membres du bureau

Jean-Marc LEMOINE

# Comité des Fêtes

L'année 2020 fut comme pour tous une année sans manifestation en raison de la crise sanitaire.

Malgré tout, en collaboration avec l'association « Les Amis de Saint Sulpice le Dunois », nous vous avons confectionné un dépliant vous proposant de retrouver sur papier les différents exposants du marché de Noël. Nous avons hâte de vous retrouver en pleine forme lors de nos prochaines manifestations.

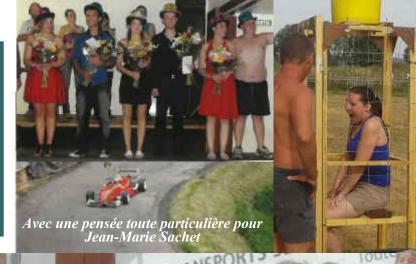
Nous vous présentons tous nos vœux pour l'année 2021.

Les co-présidentes : Maryse Château, Aurélie Dardaillon

#### <u>Calendrier susceptible de modifications</u> <u>en raison de la crise sanitaire</u>:

16 Janvier: Moules frites
6 Mars: Concours de belote
29 Mai: Tête de veau
11 Juillet: Intervillages
14 et 15 Aout: Fête annuelle
16 Octobre: Dîner de cons
6 Novembre: Concours de belote







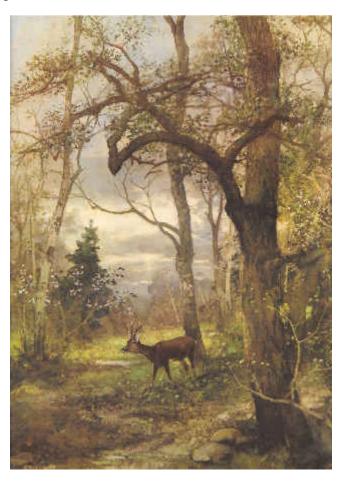




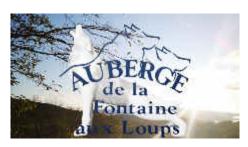
# ACCA

pour vos donner des nouvelles. Il n'y a pas que du souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année, la rose à annoncer. Nous vivons une période plus que santé la meilleure qui soit et le retour le plus rapide difficile, beaucoup d'entre nous souffrent, et encore je possible à des conditions de vie plus conformes à nos vais bien aller jusqu'à dire que dans notre campagne espérances. nous ne sommes pas les plus mal lotis. Confinés, certes, mais dans la nature. Nous avons pu effectuer notre promenade quotidienne souvent sans rencontrer « âme qui vive », ce n'est peut-être pas tout à fait idéal, ça sent la désertification de nos campagnes, désertification qui nous vaut parfois la moquerie de citadins alors qu'ils nous envient dans la situation actuelle. Au cours de mes promenades, j'ai vu plus d'animaux que de gens, des chevreuils en veux-tu en voilà, parfois un faisan, beaucoup de buses, de corbeaux, et même, en plein jour des renards, la grande variété! Pour l'ACCA la période s'est avérée très calme, un ou deux passages de sangliers ont causé quelques dégâts, la chasse a été fermée. La prolifération des cervidés en particulier a provoqué la nécessité d'autoriser les battues, pour leur régulation, avec des normes de sécurité sanitaires strictes. Puis avec l'assouplissement des mesures de confinement, après quelques tergiversations, la chasse au petit gibier vient d'être à son tour autorisée. Nous procédons de nouveau aux lâchers de faisans, les éleveurs s'inquiétaient sérieusement avec leurs volières pleines. Ne me demandez pas quelle va être la suite, je ne dispose d'aucune boule de cristal, je suis loin des hautes instances de l'état qui décideront de la suite et je ne voudrais surtout pas être à leur place. Une chose est certaine c'est en partie nous qui pourrons donner une orientation positive à cette suite si nous adoptons un comportement responsable, adapté à notre environnement rural. Le risque viendra toujours des regroupements avec des personnes dont on ignore s'ils sont porteurs ou non, on peut être porteur sans le savoir...il ne faut donc pas tenter le

Dans ce contexte nous n'avons pas tenu d'Assemblée Générale, en accord avec la Fédération, nous espérons en des jours meilleurs et alors cette réunion pourra se tenir au printemps, avec le retour....des jours La fin de l'année approche, il faut se mettre au travail meilleurs. Dans l'état actuel des choses, je vais donc



Le Président, Jacques VALLADON



Contact: 06 58 39 87 79

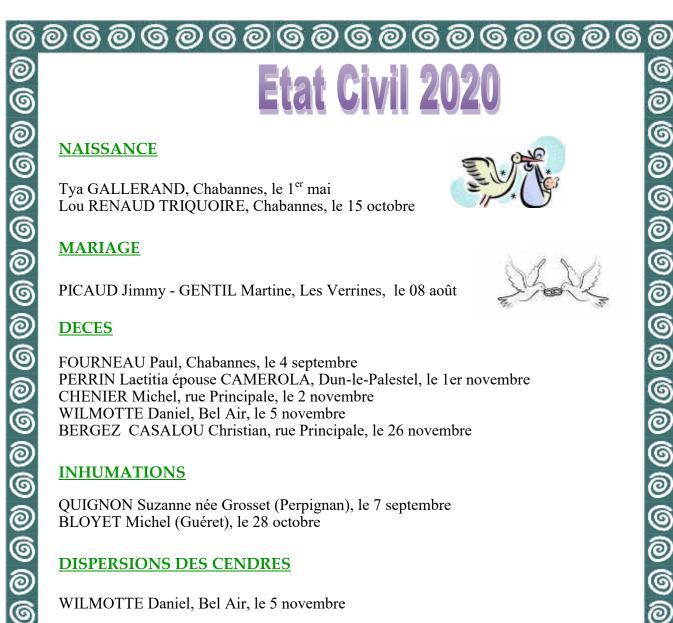
facebook

Auberge de la Fontaine aux Loups

Nous profitons de cette édition pour remercier la commune de Saint Sulpice le Dunois de nous avoir accueilli si chaleureusement. Voici maintenant un an que nous nous sommes installés à l'Auberge et malgré les embûches que le secteur sanitaire nous impose, nous continuons de vouloir évoluer et apporter à la commune l'esprit d'un village vivant.

Rien de tout cela ne pourrait être envisageable sans le soutien fidèle des habitants et des diverses associations de St Sulpice et particulièrement merci à Mr Delafont Gerard et son conseil municipal d'avoir cru en nous il y a un an, un grand merci à Mr Dardaillon Bruno et ses élus qui à leur tour nous permettent de continuer en nous apportant tout leur soutien et leur aide, pour finir merci à tous les employés de mairie qui y contribuent.

Cordialement. L'auberge





WILMOTTE Daniel, Bel Air, le 5 novembre



Michel,

Peu de personnes en cette période de pandémie étaient présentes pour t'accompagner dans ce dernier voyage.

La Commune te remercie pour ton investissement auprès des Sulpiciens, tout particulièrement en ce qui concerne le service de l'eau. L'année dernière, ensemble nous engagions quotidiennement des propos sur les difficultés que nous vivions (manque d'eau et suspicions de fuites) et sur les moyens d'y remédier.

A ta famille nous adressons nos plus sincères condoléances.

Le Conseil Municipal









Si vous êtes intéressés par le broyage des sapins de Noël, il aura lieu au parking en-dessous de l'église le lundi 25 janvier 2021. Ils seront broyés par Evolis 23.



Les calendriers de collectes des déchets 2021 sont disponibles au secrétariat de mairie.

U

I

L L

 $\mathbf{E}$ 

# Pour vous amuser

## Horizontal

1 - Personne qui éprouve un sentiment à l'égard de quelqu'un ou quelque chose)

2 - Principe odorant - Colora

3 - Sert à diriger un appareil

4 - Ensemble des règles

5 - Qui frappe par son caractère étrange6 - Grain de beauté — Pronom personnel

7 - Epoux de Fatima –Unité d'équivalent de dose

8 - Accumulation – Bière anglaise

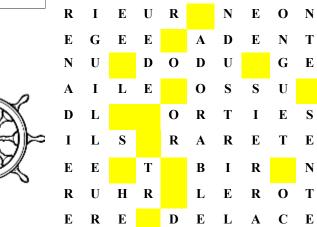
9 - Degré, stade intermédiaire

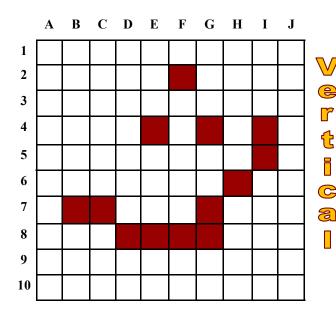
10- Embarrassant



G

 $\mathbf{R} \quad \mathbf{G} \quad \mathbf{O}$ 





A - Légèrement aigre

B - Envoyé coup posté avec le poing droit - Acide ribonucléique

C - Amas de poussière — Accessoire féminin

D - Réalisa— Drame lyrique

E - Brame dans les bois - Fleuve d'Afrique —

Symbole samarium

F - Entre en réaction- Moitié d'un chapeau retourné

G - Possessif- Points sur la carte - Petit Tour

H - Distance, intervalle — Sujet musulman

I - Canton suisse - En fonction de

J - Action de se reconnaître

Mots croisés de Claude Barcat

## La Mairie

## à votre service

#### **Horaires d'ouverture** au public de la Mairie

Lundi 8h30 à 12h 13h30 à 17h Mardi 8h30 à 12h 13h30 à 17h

8h30 à 12h Mercredi\* /

**Ieudi** 8h30 à 12h 13h30 à 17h Vendredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h

Samedi 8h30 à 12h

\* A compter du 1er janvier 2021, tous les mercredis après-midis, le secrétariat sera fermé au public.







A compter du 11 janvier 2021, le bureau de poste de Saint Sulpice le Dunois est ouvert du lundi au vendredi, de 9h45 à 12h30.

#### VARIATION DE L'INDICE DES FERMAGES

applicable pour les échéances annuelles du  $1^{
m er}$  octobre 2020 au 30 septembre 2021 : +~0.55%

#### A votre service : Les Agents communaux

Service administratif

Magali Grenier et Nathalie Aurousseau

<u>Service technique</u>

Franck Joyeux, Roland Betoux et Sébastien Denibaud (en remplacement)

<u>Service scolaire</u>

Monique Guérot-Vallette, Marie-Christine Leseau

Cantinières:

Marie-Claire Arcin (St Sulpice + garderie du midi)

Annie Brasseur (La Celle Dunoise)

Garderie du midi à La Celle Dunoise : Nathalie Jouilleton

Vu le protocole sanitaire dans le contexte COVID-19 pour les écoles sur la base des recommandations du Ministère de l'Education Nationale en date du 2 novembre 2020, 2 agents ont été recrutés en CDD de façon temporaire: Vanessa Fiori et Maryse Château

<u>Médiathèque La Forge</u> Monique Guérot-Vallette

#### Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois

Secrétariat: 05 55 89 08 17

Maire: 05 55 89 25 47

mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr

#### Permanences des élus

Bruno Dardaillon: mardi de 9h à 11h Jean-Luc Pasquignon: vendredi de 9h à 10h Marie-Claude Guignat: lundi de 9h à 10h Guy Debrosse: Jeudi de 9h à 10h



Si les conditions sanitaires le permettent,

Du 3 avril au 18 avril 2021 **Exposition d'Art** 



#### Magazine semestriel

d'informations municipales :

Dépôt légal : 1989 sous le n° 046

Directeur de publication

Bruno Dardaillon

Rédaction

Bruno Dardaillon, Marie-Claude Guignat, Magali Grenier, Carine Tourteau

**Photographies** 

Bruno Dardaillon, Marie-Claude Guignat,

Jean-Luc Pasquignon

Mise en page

Magali Grenier, Nathalie Aurouseau

Distribution

par les Conseillers Municipaux

Imprimé par Espace Copie Plan **23000 GUERET**